

SPÉCIFICATIONS

Sauf indication contraire, tout le béton coulé sur place doit avoir une résistance à la compression d'au moins 3750 lb/po² à 28 jours et 6% d'air occlus

Tout l'acier d'armature doit être en barres à haute adhérence ayant une résistance d'au moins 60,000 lb/po²; prévoir un recouvrement de béton d'au moins 2" au-dessus de l'armature

Tout l'acier apparent doit être galvanisé ou peint pour résister à la corrosion par l'humidité et les gaz de fumier

Tout le bois "traité sous pression" doit être du pin rouge ou le sapin de Douglas traité sous pression au ACC à une rétention nette de 0.4 lb/pi³ (rétention exigée pour le bois en contact avec le sol, norme CSA-080, Wood Preservation)

Tous les clous en contact avec le bois traité et/ou un environnement humide doivent être galvanisés

Sauf indication contraire, tout le bois d'ossature est du groupe d'espèces S-P-F de catégorie no 2 (ou supérieure)

Le présent plan est conforme au Code canadien de construction des bâtiments agricoles. L'utilisateur doit s'assurer que les critères de calcul satisfont aux conditions, aux règlements de construction et aux exigences particulières à la région

UN JEU DE DESSINS ET FEUILLETS DEVRAIT INCLURE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS:

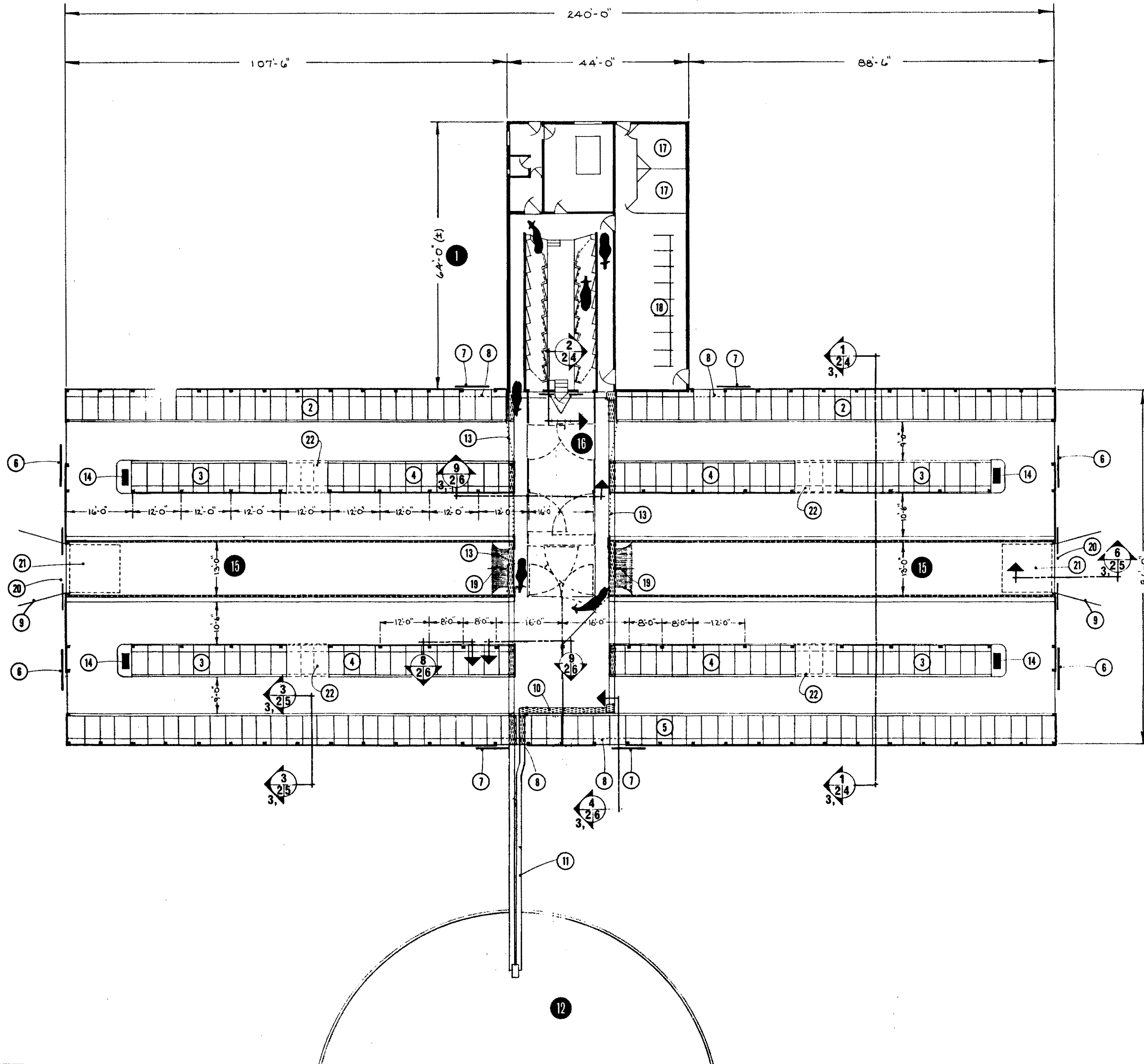
no du SPC	no de feuille	titre
2106	-1-	Étable à logettes pour 200 vaches laitières
2106	-2-	Plan du bâtiment - raclage du fumier par tracteur jusqu'au caniveau d'évacuation
2106	-3-	Plan du bâtiment - raclage du fumier par tracteur jusqu'au muret de reprise
2106	-4-	Détails de vues en coupe
2106	-5-	Coupe d'un mur avec panneau basculant vers l'intérieur
2106	-6-	Détails des supports de ferme et du cadre de porte
2106	-7-	Plan des installations électriques et de ventilation
ET DESSINS		
2502	- -	Centre de traite en épi (deux couloir de retour)
	- -	Joindre le plan de ferme de toit qui convient aux charges de calcul locales applicables aux fermes de toit à portée de 24'-0", à pente unique
	- -	Joindre le plan de ferme de toit qui convient aux charges de calcul locales applicables aux fermes de toit à portées de 28'-0", 38'-0", 42'-0", à double pente
ET FEUILLETS		
2106		Étable à logettes avec plancher à lattes
2658		Clôture de mangeoire pour bovins de tout âges
9100		Fermes de toit

SYM	REVISIONS	VÉRIFIÉ	DATE	APPROUVÉ



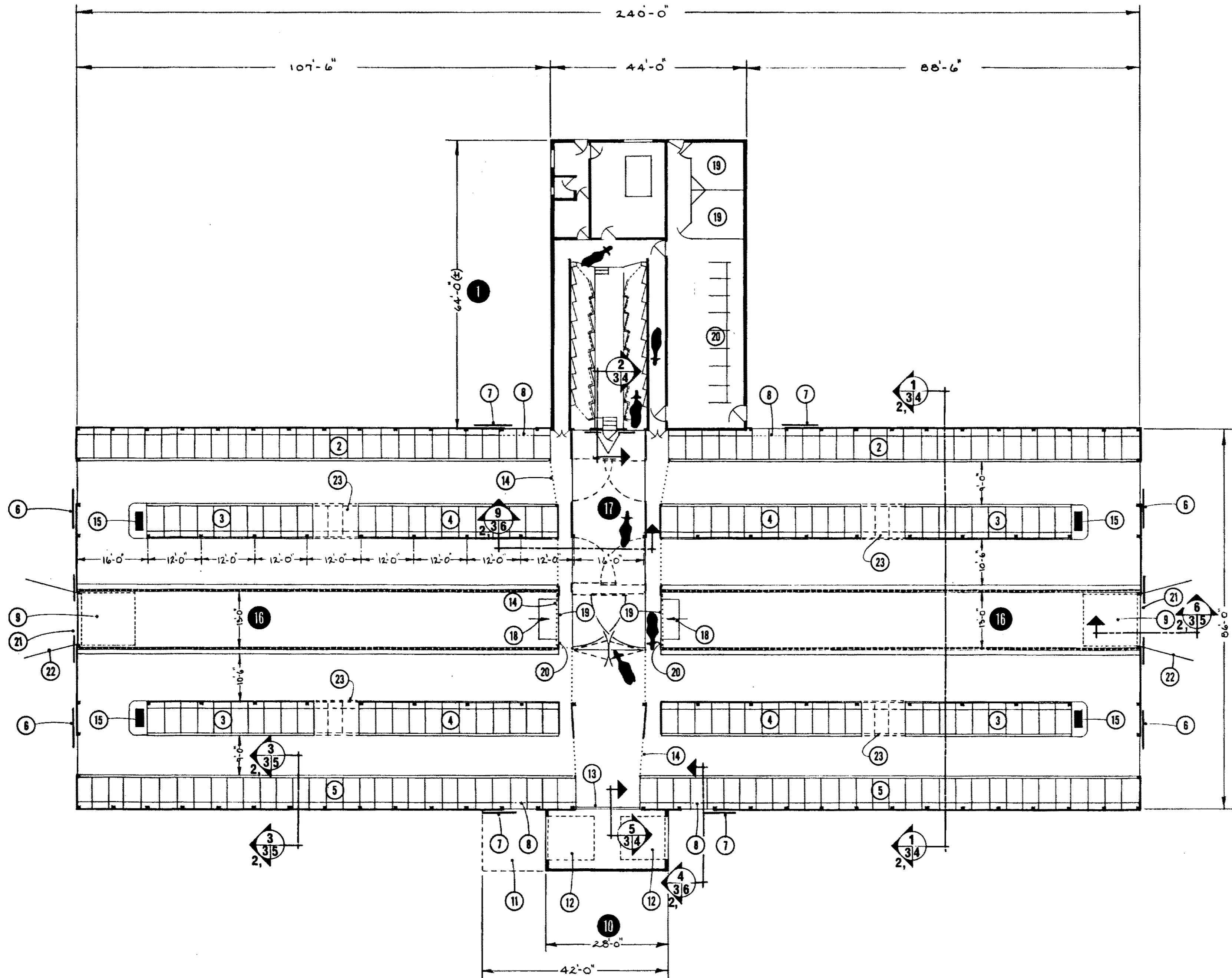
ÉTABLE À LOGETTES POUR 200 VACHES LAITIÈRES

CONÇU	J.E.F.	DATE	85-08	PLAN
DESSINÉ	J.L.	REVISE		2106
RACÉ		NO du détail	A	
VÉRIFIÉ	D.L.A.	Projeté sur feuille	B	
		Listé sur feuille	C	



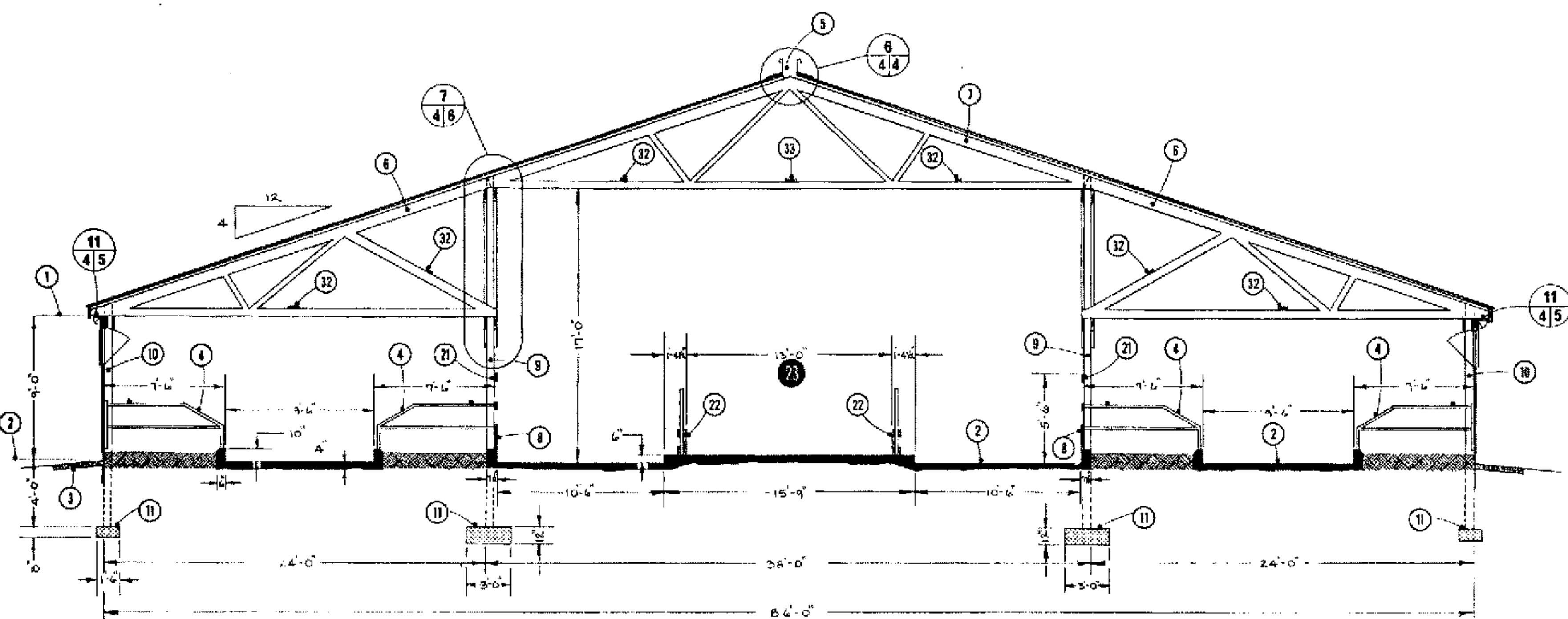
- 1 centre de traite (plan 2502) - les dimensions varient, consulter le fabricant d'équipement de traite
- 2 28 logettes @ 3'-9" = 105'-0"
- 3 10 logettes @ 3'-9" = 37'-6"
- 4 12 logettes @ 3'-9" = 45'-0"
- 5 64 logettes @ 3'-9" = 240'-0"
- 6 porte de sortie de 10' x 9'
- 7 porte de ventilation et sortie d'urgence de 8' x 7'-6"
- 8 rail de retenue
- 9 rampe pavée
- 10 caniveau d'évacuation du fumier, 18" x 8"
- 11 empilage mécanique de fumier
- 12 stockage de fumier : il faut pour 200 vaches x 1.6 pi³ x 200 jours une fosse circulaire de 100' de diamètre x 8' de haut; augmenter la capacité de stockage en fonction des précipitations et de la quantité d'eau utilisée pour le nettoyage
- 13 barrière en chaînes
- 14 abreuvoir
- 15 couloir d'alimentation accessible aux véhicules entre les clôtures de mangeoires en forme de pierre tombale (feuille 2658)
- 16 aire d'attente de 16'-0" x 50'-0"
- 17 cases de gestation de 11'-0" x 12'-0"
- 18 8 stalles à entraves à 4'-0" = 32'-0"; voir le feuillet 2821, 2822, ou 2823
- 19 rampe avec pente descendante de 1:12 jusqu'à la bordure de 2"
- 20 2 portes coulissantes de 6'-0" x 12'-0"
- 21 porte basculante facultative de 12'-0" x 12'-0", ou portes coulissantes 20
- 22 passage ou logettes, au choix

SYM	REVISIONS	VÉRIFIÉ	DATE	APPROUVÉ
PLAN DU BÂTIMENT - RACLAGÉ DU FUMIER PAR TRACTEUR JUSQU'AU CANIVEAU D'ÉVACUATION				
CONÇU	J.E.T.	DATE	85-09	PLAN 2106
DÉSSINÉ	J. L.	RÉVISÉ		
TRACÉ		N° du détail A Provient de feuille B		Feuille 2 de 7
VÉRIFIÉ	D.J.M.	Dessin sur feuille C		



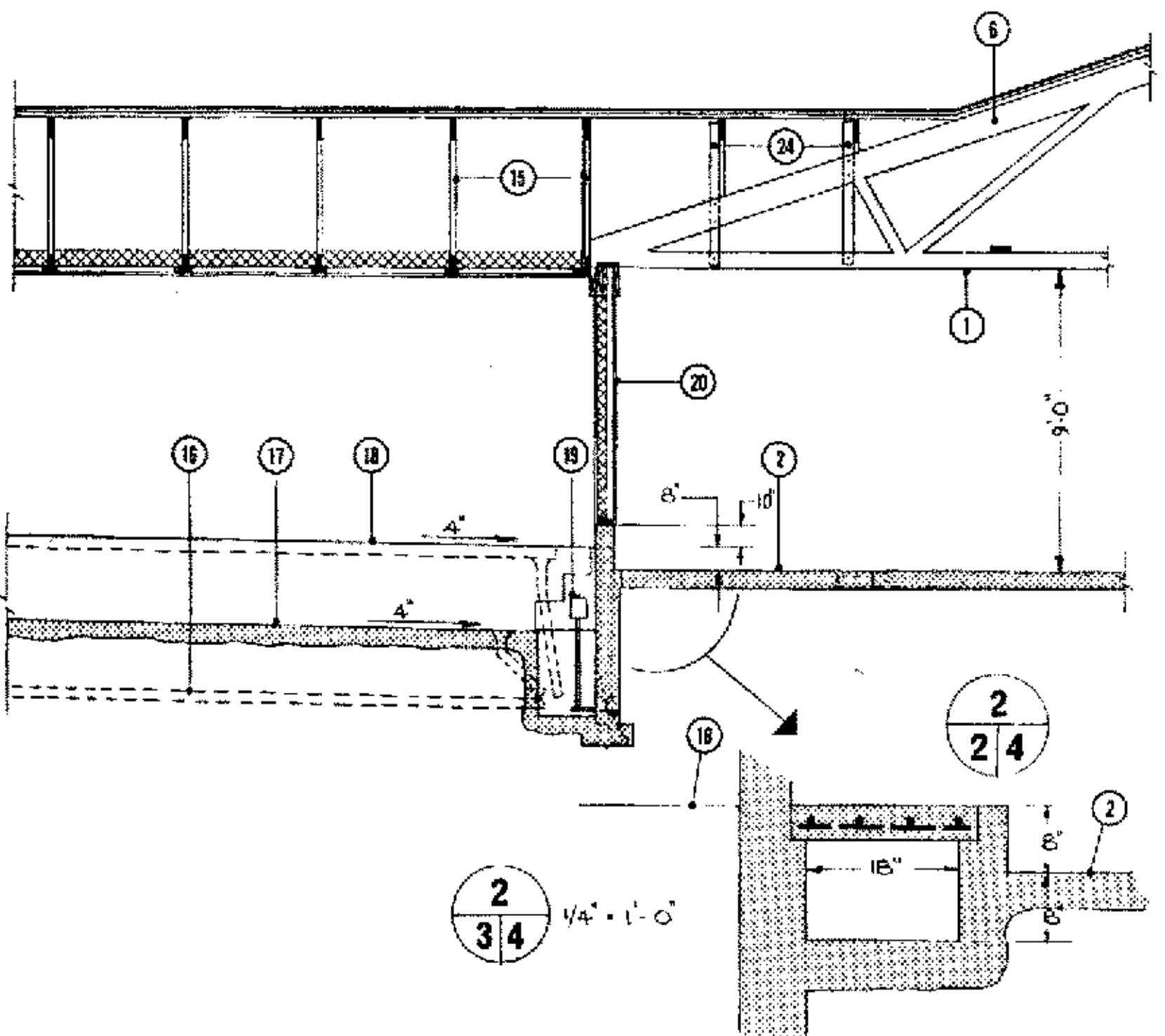
- 1 centre de traite (plan 2502) - les dimensions varient, consulter le fabricant d'équipement de traite
- 2 28 logettes @ 3'-9" = 105'-0"
- 3 10 logettes @ 3'-9" = 37'-6"
- 4 12 logettes @ 3'-9" = 45'-0"
- 5 30 logettes @ 3'-9" = 112'-6"
- 6 porte de sortie de 10' x 9'
- 7 porte de ventilation et sortie d'urgence de 8'-0" x 7'-6"
- 8 rail de retenue amovible
- 9 porte basculante facultative de 12'-0" x 12'-0", ou portes coulissantes (2)
- 10 abri de l'épandeur de fumier
- 11 abri du tracteur, facultatif
- 12 portes basculantes de 10' x 12'; ou de dimensions appropriées au passage de la cabine du tracteur
- 13 muret de reprise de 15'-6" de long (entre poteaux)
- 14 barrière en chaînes
- 15 abreuvoirs
- 16 couloir d'alimentation accessible aux véhicules, entre les clôtures de mangeoires en forme de pierre tombale (feuille 2658)
- 17 aire d'attente de 16'-0" x 50'-0"
- 18 rampe avec pente descendante de 1:12 jusqu'à la bordure de 2"
- 19 cases de gestation 11'-0" x 12'-0"
- 20 8 stalles à entraves @ 4'-0" = 32'-0" voir le feuillet 2821, 2822 ou 2823
- 21 2 porte coulissantes de 6'-0" x 12'-0"
- 22 rampe pavée
- 23 passage ou logettes, au choix

SYM	REVISIONS	VÉRIFIÉ	DATE	APPROUVÉ
		PLAN DU BÂTIMENT - RACLAGE DU FUMIER PAR TRACTEUR JUSQU'AU MURET DE REPRISE		
CONÇU	J.E.T.	DATE	85-09	PLAN
DÉSSINÉ	J.L.	RÉVISÉ		2106
TRACÉ		N° du détail	A	
VÉRIFIÉ	D.L.M.	Provient de feuille	B	
		Dessin sur feuille	C	Feuille 3 de 7

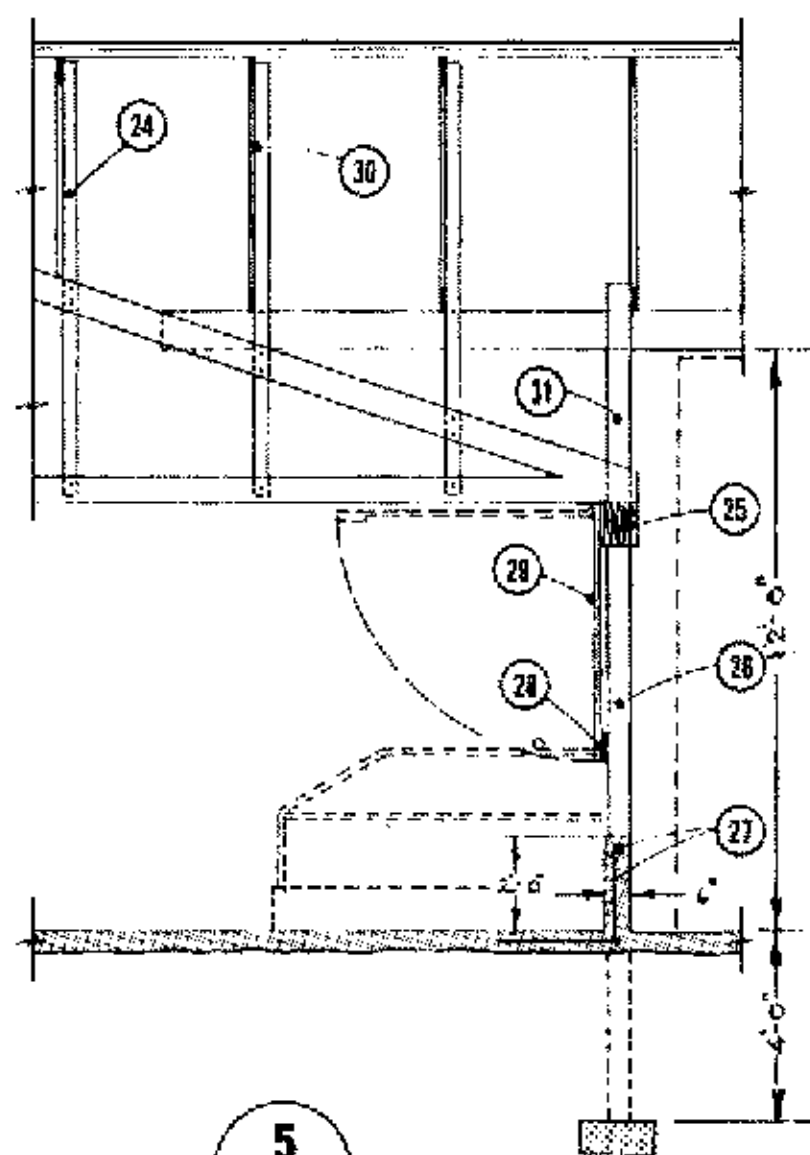


1
2, 3 4
1/16" = 1'-0"

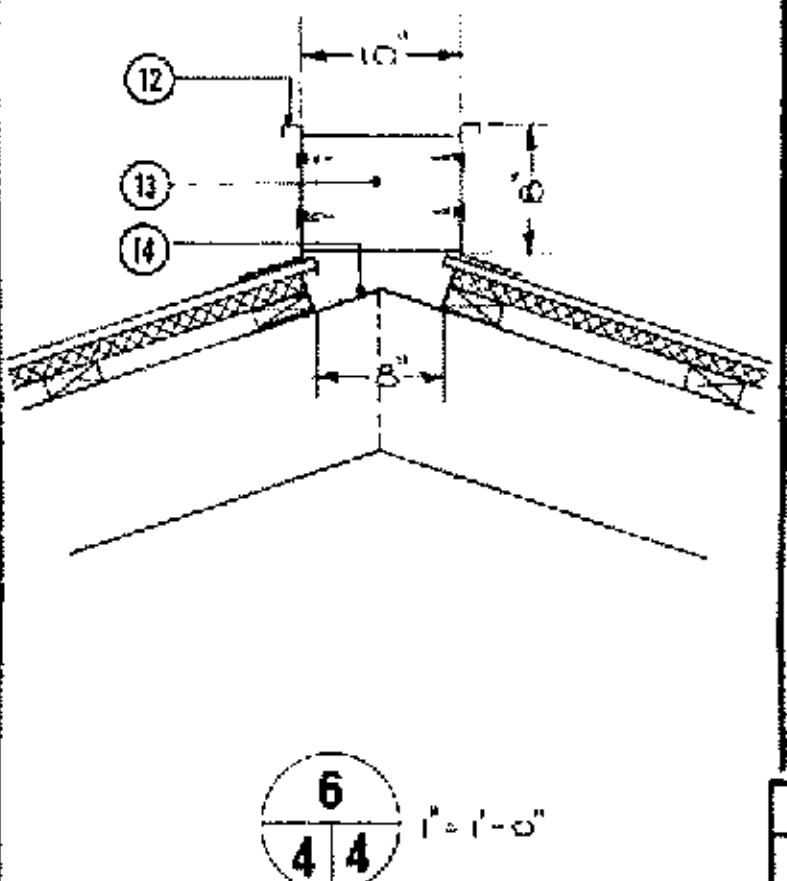
- 1 ligne de niveau de la partie inférieure d'une ferme
- 2 ligne de référence
- 3 couche anti-éclaboussures en gros gravier, de 3'-0" de large x 4" de profond, sur 2 côtés du bâtiment seulement
- 4 séparateurs de logettes; consulter le fabricant
- 5 ouverture de ventilation dans la faîte, se terminant à 8'-0" des extrémités du bâtiment
- 6 ferme de 24'-9" calculée d'après les conditions locales
- 7 ferme de 38'-0" calculée d'après les conditions locales
- 8 3 madriers de 2" x 6" et 1 de 2" x 8" positionnés pour recevoir les cloisons des logettes
- 9 poteaux de 6" x 6" x 22' en bois traité sous pression @ 12'-0" c.à.c., sauf indications contraires
- 10 poteaux de 6" x 6" x 14' en bois traité sous pression @ 8'-0" c.à.c.
- 11 empattement circulaire en béton, de grosseur appropriée à un sol de 2000 lb/pt
- 12 élément en acier galvanisé, épaisseur 26 ga., continu
- 13 blocs d'espacement de 2" x 8" @ 4'-0" c.à.c.
- 14 imbiber les joints de ferme exposés à la pluie à l'aide d'un produit pénétrant de préservation du bois
- 15 ferme de 44'-0", voir le plan 2502 (contreplaqué de 3/8" cloué aux fermes d'extrémité)
- 16 tuyau d'évacuation allant du plancher de la salle de traite jusqu'au puisard
- 17 plancher de la fosse de la salle de traite - en pente vers le puisard
- 18 plate-forme des stalles de traite - en pente vers l'entrée
- 19 puisard à couvercle amovible, pompe d'assèchement automatique pour matières solides, tuyau de 2" vers la fosse à sédiments
- 20 colombages de 2" x 6" @ 2'-0" c.à.c., lisse en bois traité. Contreplaqué de 3/8" posé sur les deux côtés (grain de surface vertical) avec isolant en matelas de 4" maintenu par friction
- 21 rampe protectrice de 2" x 6"
- 22 clôture de mangeoires en forme de pierre tombale (feuillelet 2858)
- 23 couloir d'alimentation de 13'-0" de largeur accessible aux chariots d'alimentation automatiques
- 24 éléments verticaux de 2" x 4" @ 4' c.à.c. dans les deux directions afin de supporter les chevrons emboîtés
- 25 poutre constituée de 5 éléments de 2" x 12" (les 2 éléments extérieurs recouvrant les poteaux et les 3 éléments intérieurs s'ajustant entre les poteaux)
- 26 éclisse de 2" x 6" x 5'-11" sur les poteaux aux deux extrémités de la poutre à 5 éléments (terminer l'éclisse à 1" au-dessus du muret de reprise)
- 27 barres d'armature de dia. 1/2" @ 24" c.à.c., verticalement et horizontalement
- 28 rampe protectrice de 2" x 8" x 16'-0"
- 29 3 éléments verticaux de 2" x 4", fixés par charnières aux fermes à 8'-0" c.à.c., conçus pour être soulevés lors du chargement du fumier
- 30 abri pour épandeur de fumier à fermes à double pente d'une portée de 23'-0" ou 42'-0"
- 31 poteau de 6" x 6" x 18'-0" en bois traité sous pression (aux deux extrémités de l'ouverture du muret de reprise)
- 32 raidisseurs de ferme, de 2" x 4", continus
- 33 madrier-passerelle continu de 2" x 8"



2
3 4
1/4" = 1'-0"



5
3 4
1/4" = 1'-0"



6
4 4
1/4" = 1'-0"

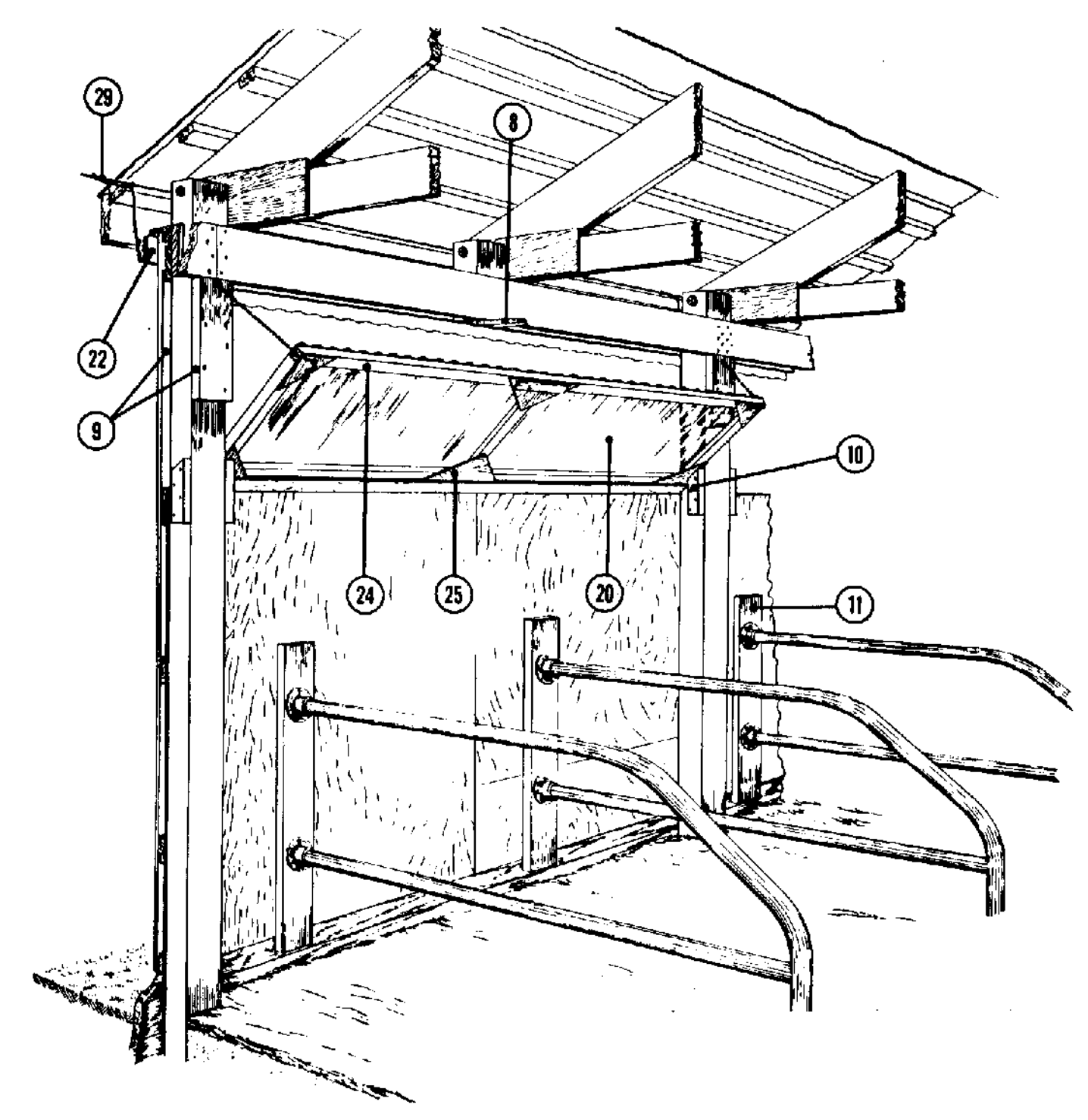
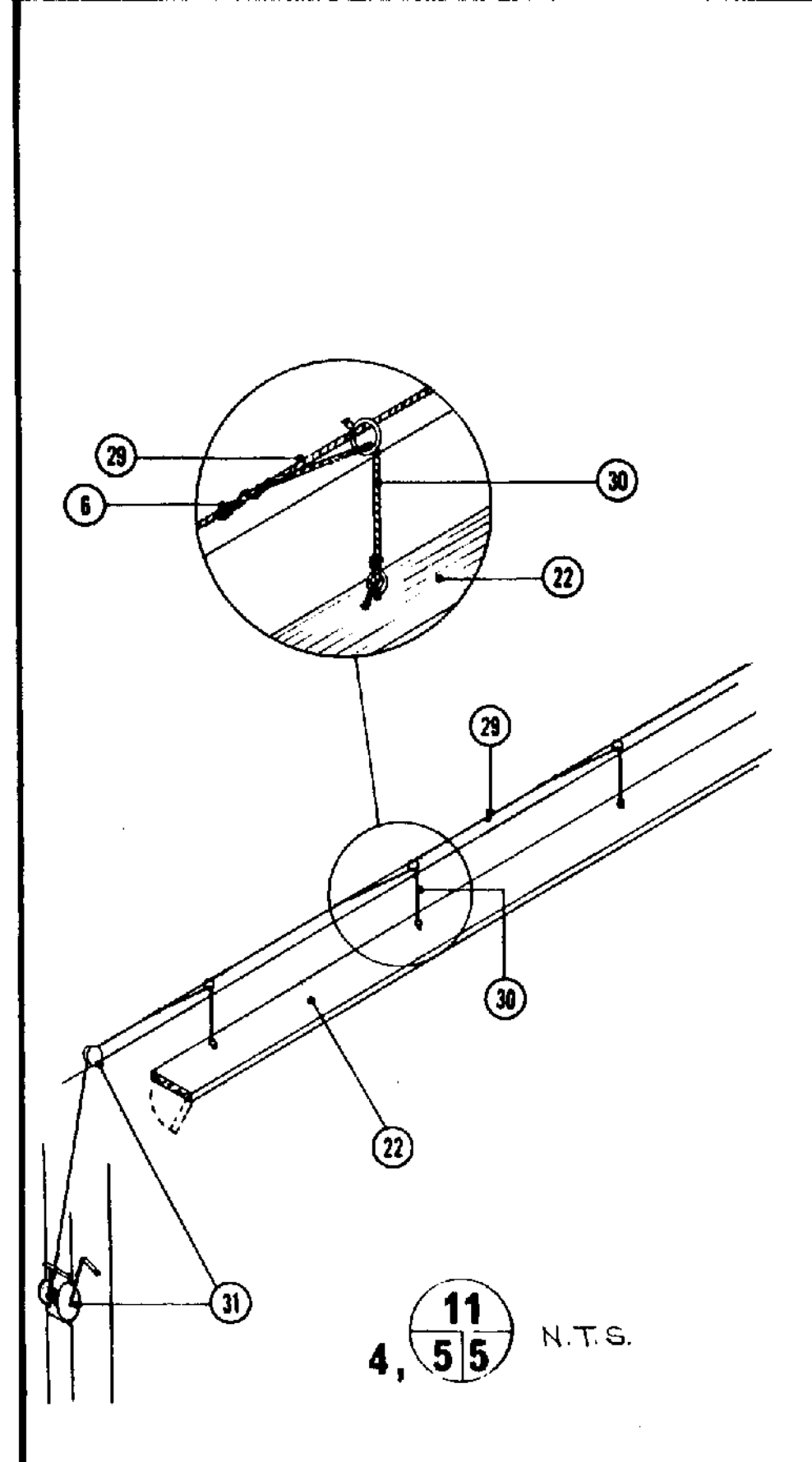
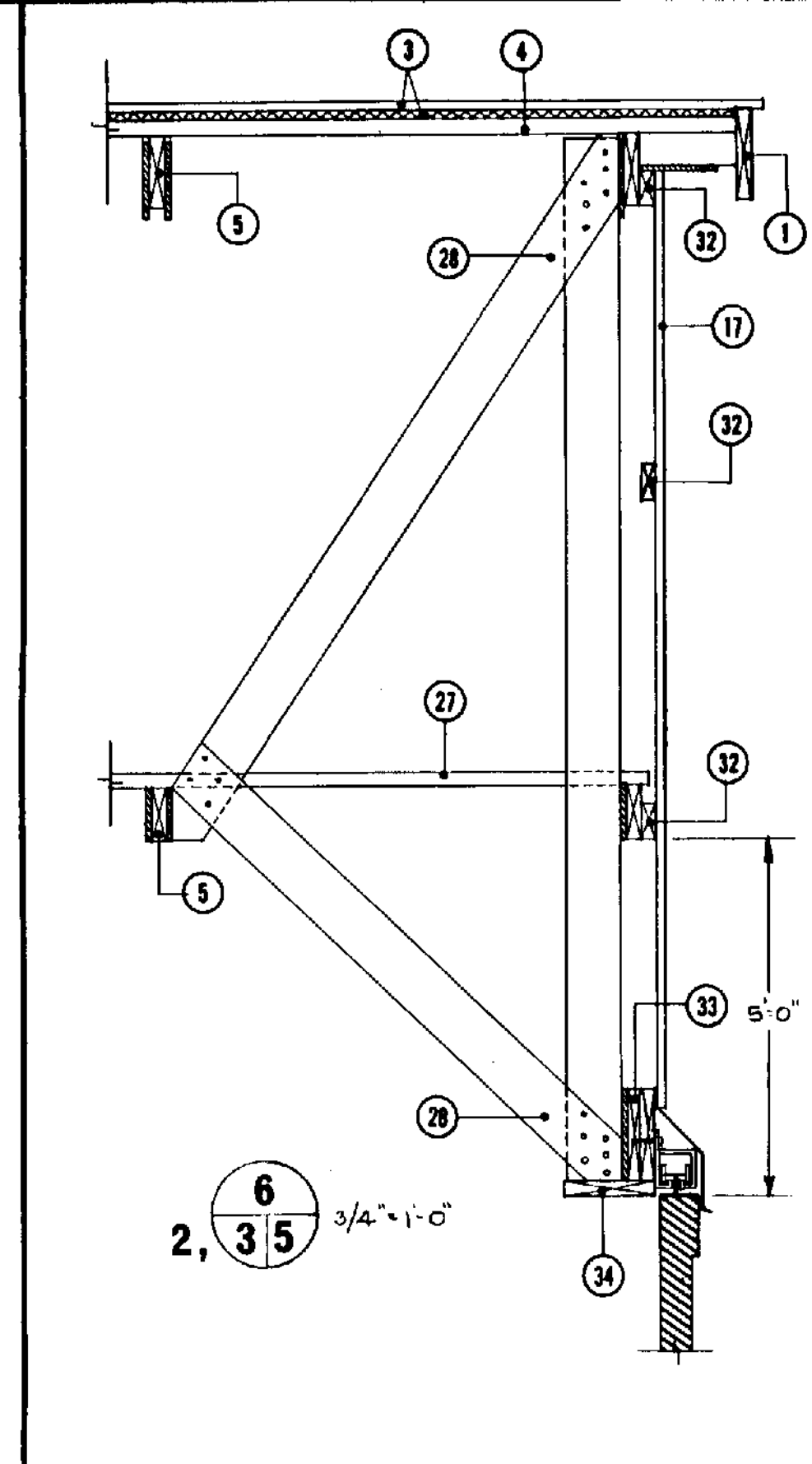
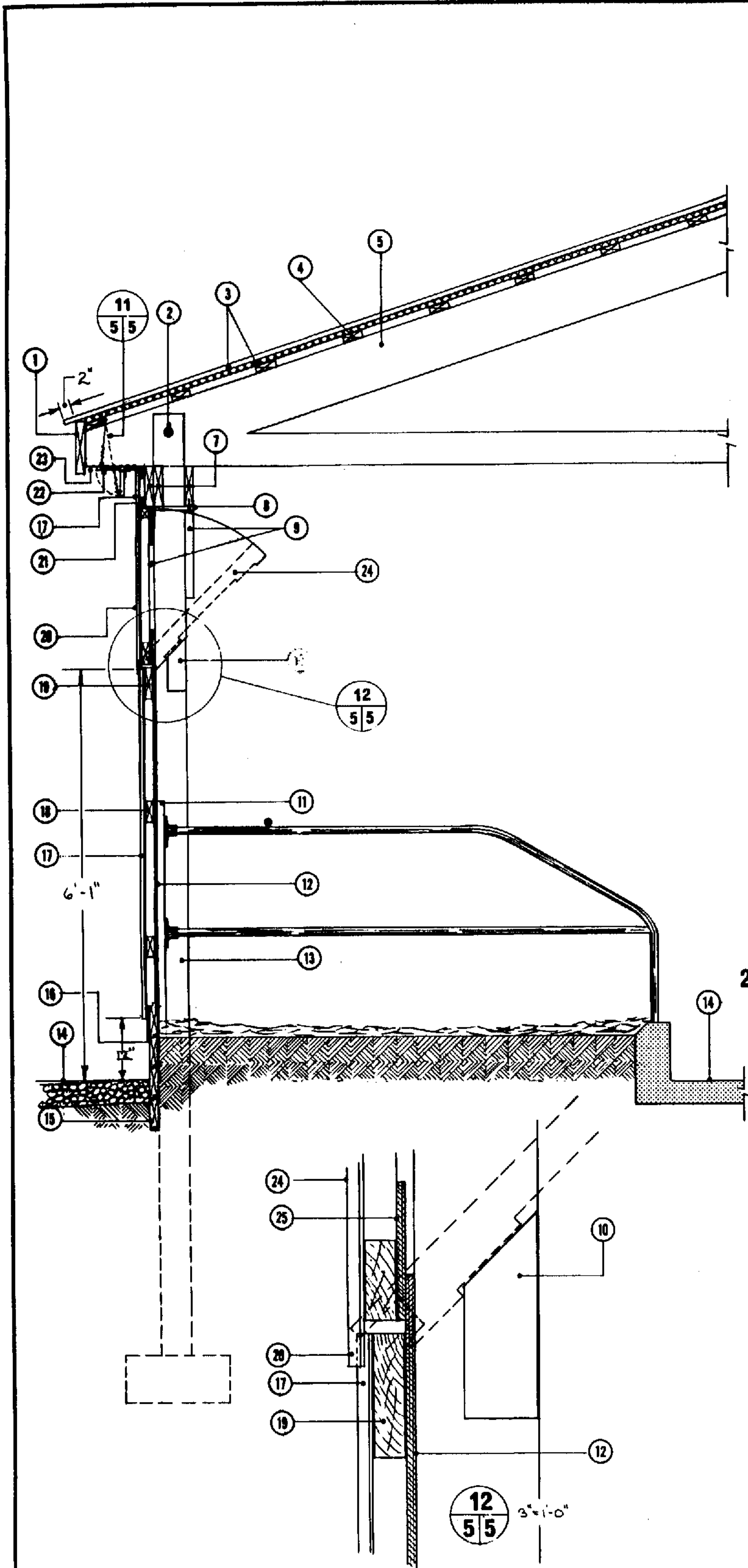
SYM	REVISIONS	VÉRIFIÉ	DATE	APPROUVÉ

CANADA
SERVICE DE PLANS

DÉTAILS DE VUES EN COUPE

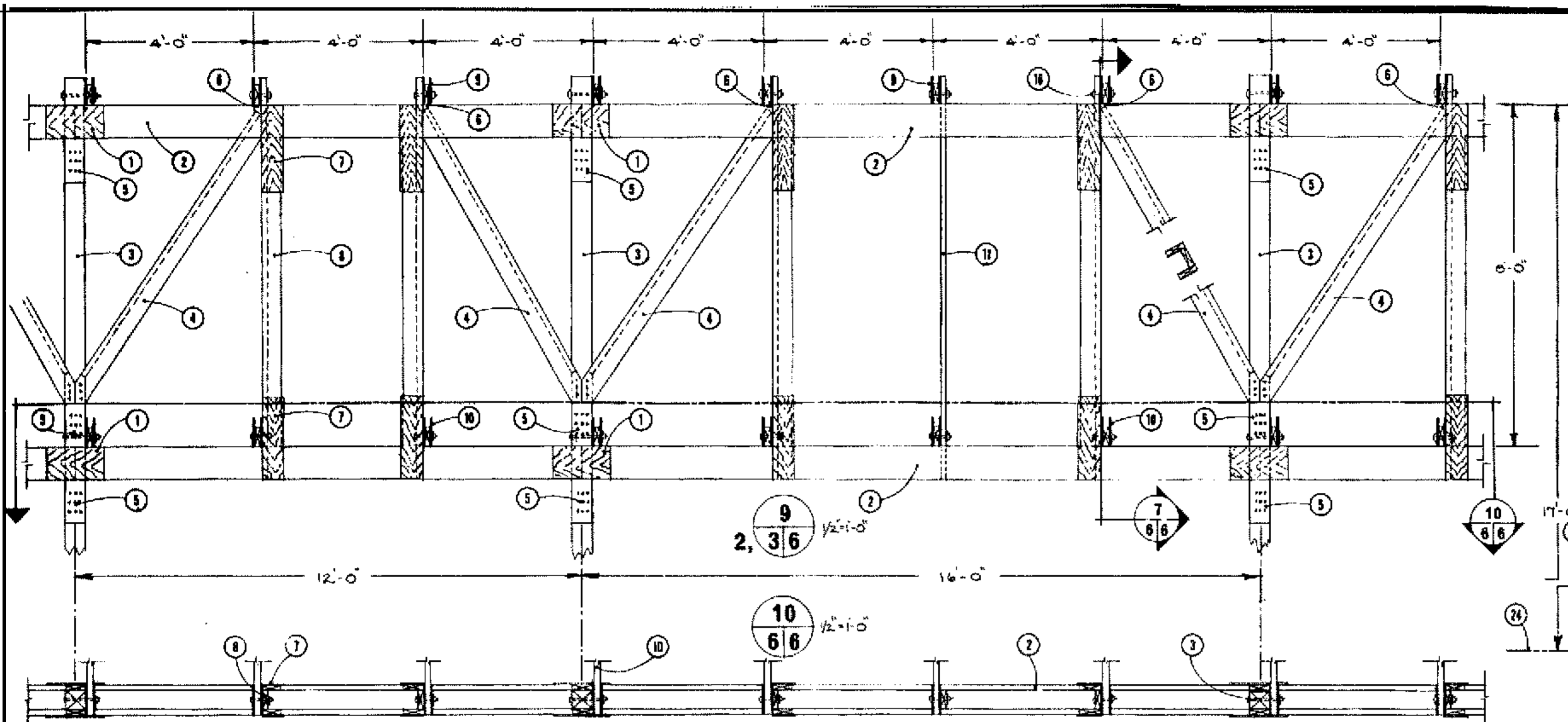
CONÇU	J.E.T.	DATE	25-09	PLAN
DÉSSINÉ	J.L.	RÉVISÉ		2106
TRACÉ				
VÉRIFIÉ	D.L.M.			

Feuille 4 de 7

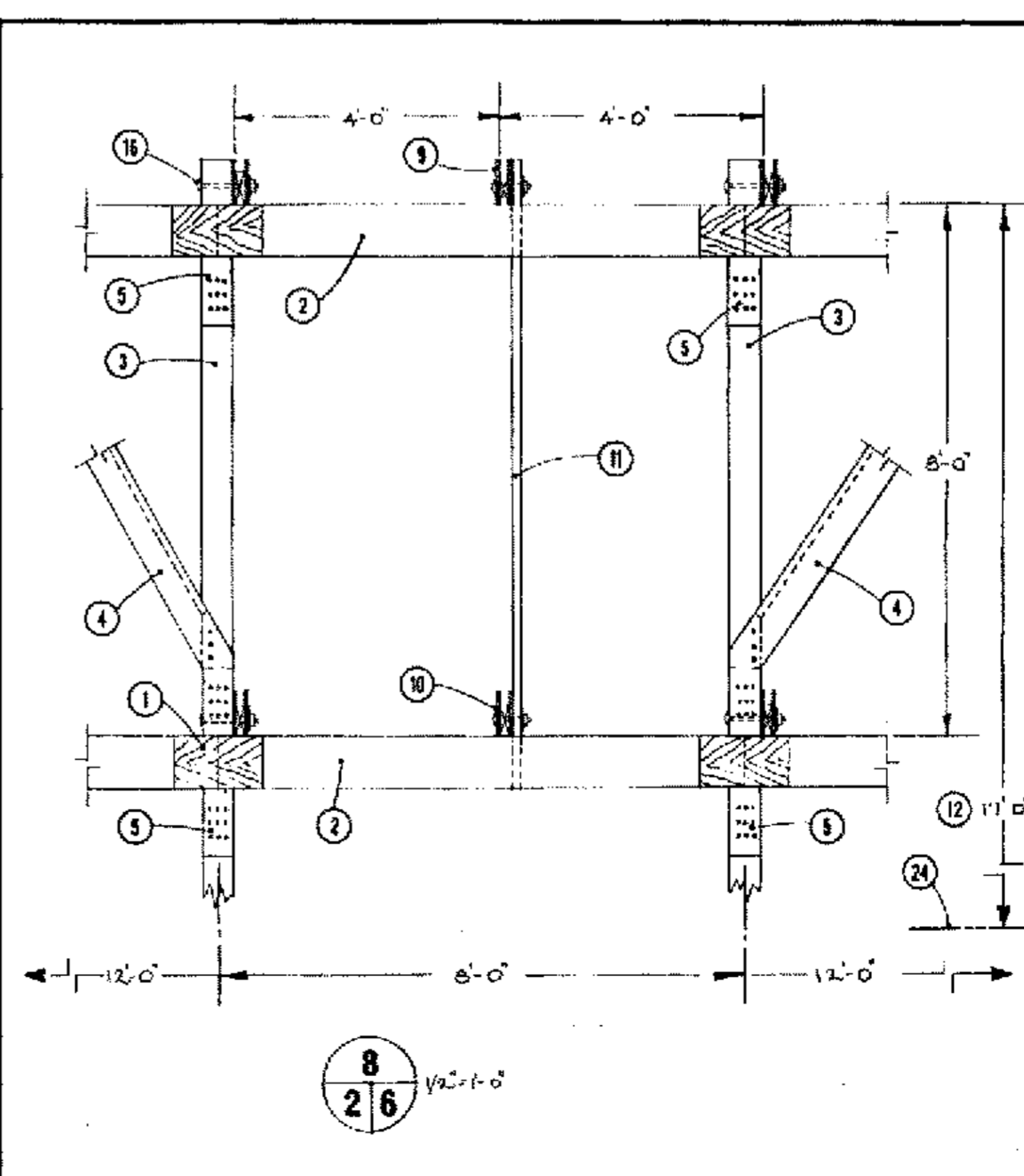
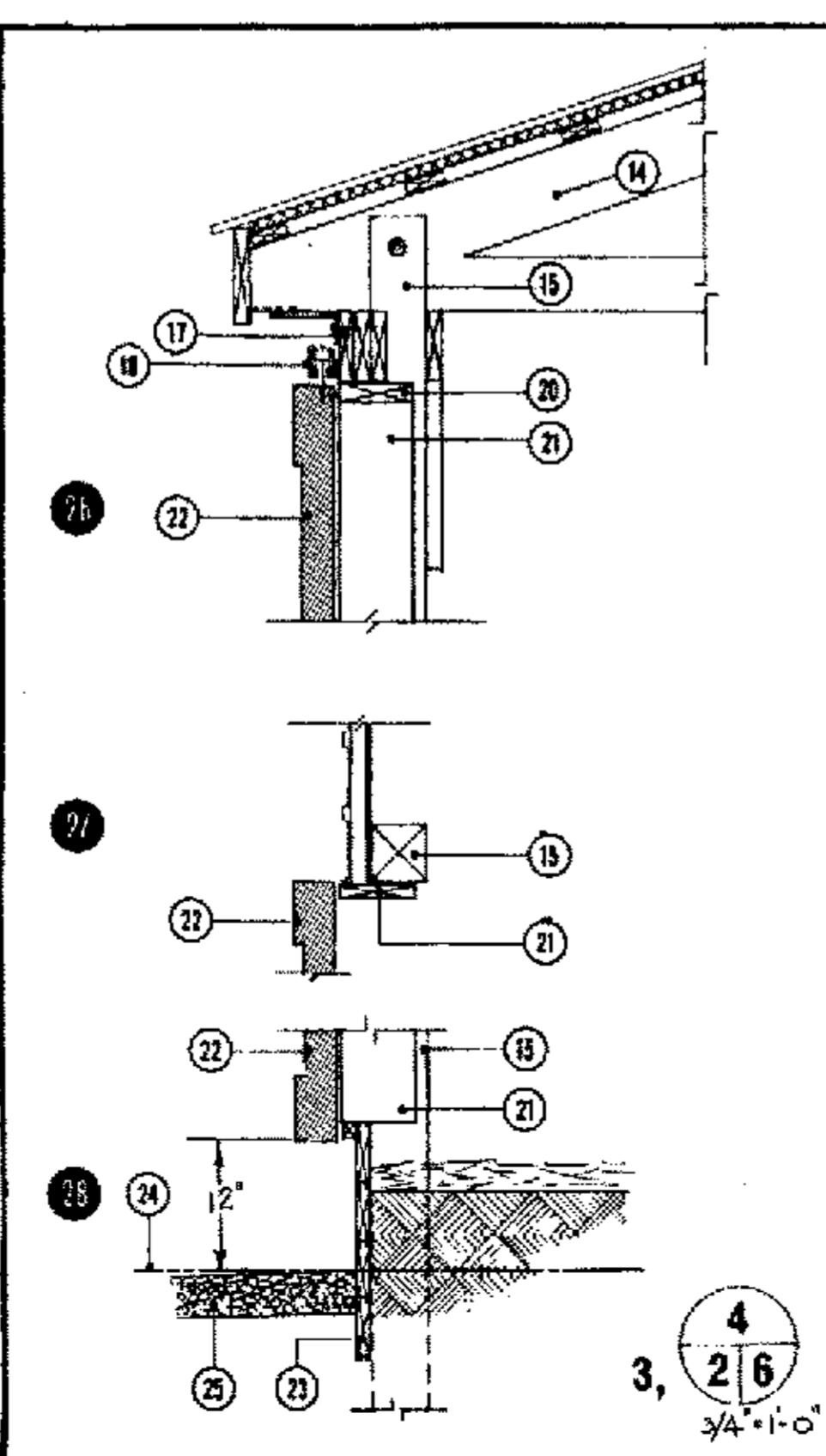
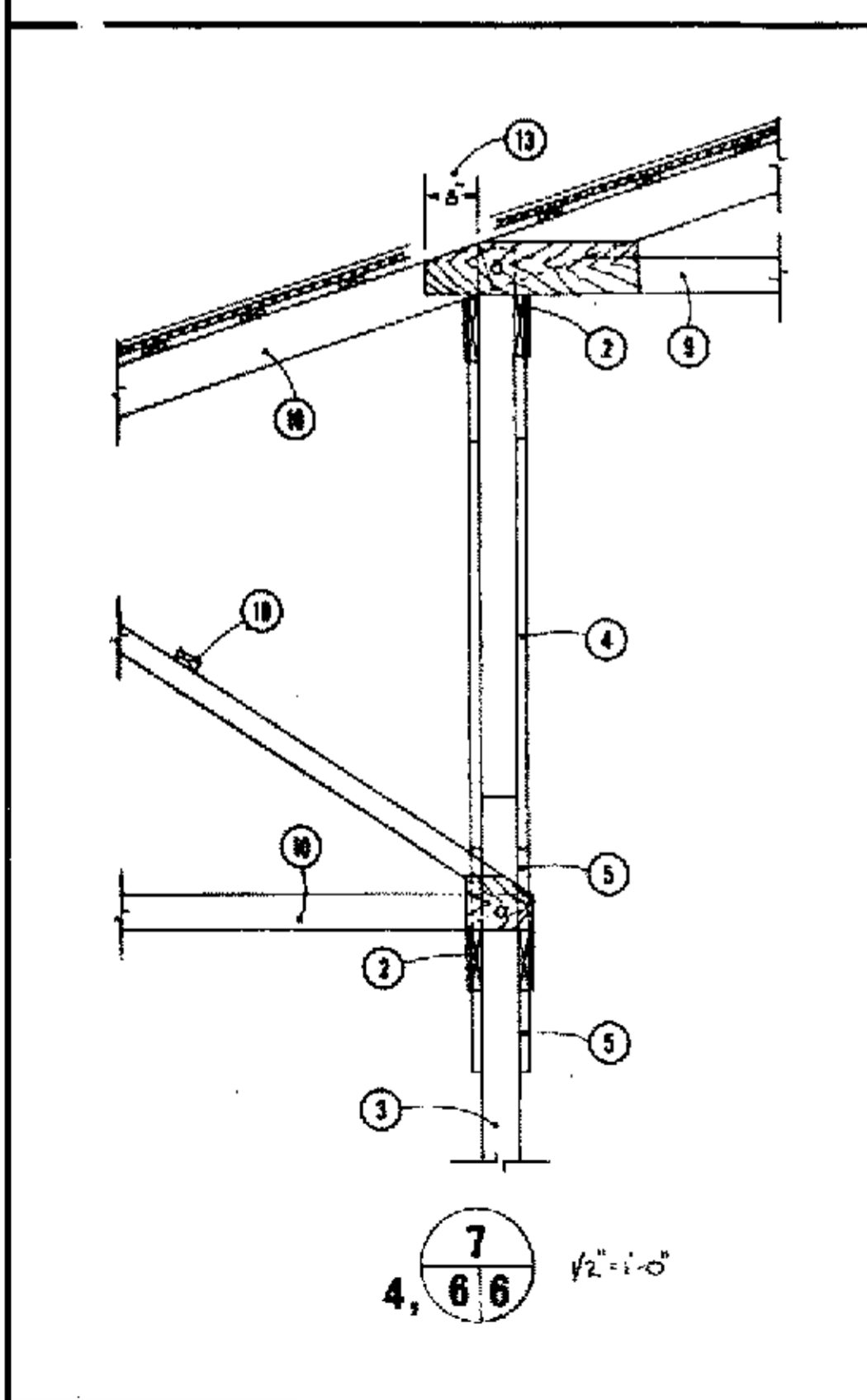


- 1 bordure d'avant-toit, 2" x 10"
- 2 boulon de dia. 1/2", servant à fixer les fermes aux poteaux et les blocs de 6" x 6" aux fermes intermédiaires
- 3 couverture galvanisée sur contreplaqué imperméable de 3/8"
- 4 pannes de 2" x 4" @ 16" c.à.c.
- 5 fermes en bois @ 4'-0" c.à.c. ou selon les conditions locales (Remarque : seule la face interne des fermes des murs d'extrémité doit être munie d'un gousset)
- 6 fixer la corde au câble à l'aide d'un serre-câble
- 7 3 poutres continues de 2" x 8" x 16'-0", joints d'extrémité décalés de 8'-0" c.à.c. à l'endroit des poteaux (l'une des poutres extérieures doit être entaillée au droit du poteau)
- 8 verrou pivotant de 1" x 2" x 7" à extrémité de verrouillage ronde
- 9 bloc d'appui de 2" x 6" x 18" à l'intérieur de chaque poteau, bloc d'appui de 2" x 6" x 28" à l'extérieur de chaque colonne. 10 clous de 5" par bloc
- 10 bloc de 2" x 4" (biseauté) pour servir d'appui au panneau basculant vers l'intérieur)
- 11 élément de 2" x 8" x 3'-6" à l'endroit des séparateurs de logettes
- 12 revêtement intérieur en contreplaqué de 3/8", à grain de surface vertical
- 13 poteaux de 6" x 6" en bois traité sous pression
- 14 niveau de référence du plancher des couloirs
- 15 4 planches de protection de 2" x 6" x 16'-0" en bois traité sous pression, assemblées par rainures et languettes. Décaler les joints à 8'-0" c.à.c. sur les poteaux. Plancher supérieure avec feuillure de 3/8" x 1 1/2" de manière à permettre la pose du contreplaqué
- 16 bloc continu en contreplaqué, 3/8" x 1 1/2"
- 17 parement métallique vertical
- 18 entremises de clouage de 2" x 4" (horizontales à 2'-0" c.à.c.)
- 19 entremise supérieure de 2" x 6"
- 20 parement translucide en fibre de verre s'harmonisant au parement métallique
- 21 2 blocs de bois de 1" x 2"
- 22 soffite continue de 1" x 6" à charnières, voir 11
- 23 ouverture de ventilation, continue, de 2"
- 24 panneau translucide de 7'-6" x 2'-3" basculant vers l'intérieur entre les poteaux, cadre de 2" x 2" au haut et sur les côtés et de 2" x 4" au bas
- 25 gousset en contreplaqué de 3/8" sur le cadre du panneau basculant
- 26 soffite en bois de construction de contreplaqué de 3/4"
- 27 madrier-passerelle de 2" x 8" cloué sur le dessus des membrures inférieures des fermes, au centre
- 28 jambe de force de 2" x 6", de la deuxième ferme à l'extrémité du raidisseur vertical de 2" x 6"
- 29 câble de commande de type marin gainé de plastique, de 3/16", relié au treuil
- 30 corde de commande de panneau et vis à oeil à 4'-0" c.à.c.
- 31 treuil de remorque à bateau et poulie marine (à situer selon les besoins)
- 32 pièce de 2" x 4" clouée à la ferme
- 33 linteau double de 2" x 10" x 16'-0" et bloc en contreplaqué
- 34 traverse supérieure de 2" x 10" x 16'-0" pour porte de 12' de haut

SYM	REVISIONS	VÉRIFIÉ	DATE	APPROUVÉ
COUPE D'UN MUR AVEC PANNEAU BASCULANT VERS L'INTÉRIEUR				PLAN 2106
CONQU	J.E.T.	DATE	85-09	PLAN
DÉSSINÉ	J.L./L. BLAIS	RÉVISÉ		
TRACÉ		N° du détail	A	
		Provient de feuille	B	
VÉRIFIÉ	D.I.M.	Dessin sur feuille	C	
				Feuille 5 de 7



- 1 gousset de 1/2" x 9 1/2" x 16" en contreplaqué de sapin Douglas, 1 par sablière, 24 clous à gousset de ferme de 2 1/4" par moitié
- 2 sablières de 2" x 10", une de chaque côté du poteau
- 3 poteau de 6" x 6" x 22' en bois traité sous pression
- 4 jambe de force de 2" x 6" entre les sablières, entaillée au droit des poteaux, membres latéraux de 2" x 6" aboutés aux sablières et assemblés par recouvrement aux poteaux
- 5 bloc d'appui de 2" x 6" x 12" des deux côtés du poteau, 9 clous de 5" par bloc
- 6 bloc de 2" x 6" (au besoin) entre les sablières, ajusté de manière que la jambe de force s'y appuie parfaitement
- 7 gousset de 1/2" x 6" x 24" en contreplaqué de sapin de Douglas, 1 par membre latéral, 24 clous à gousset de ferme de 2 1/4" dans le membre latéral et la sablière
- 8 raidisseur vertical de 2" x 6" entre les sablières supérieure et inférieure, membres latéraux de 2" x 6" aboutés aux sablières (des deux côtés)
- 9 ferme à double pente d'une portée de 38'-0"
- 10 ferme à pente simple d'une portée de 24'-9"
- 11 raidisseur vertical de 2" x 6" entre les sablières supérieure et inférieure
- 12 dimension calculée de la sous-face de la ferme de 38'-0" à la ligne de référence du sol
- 13 le gousset A de la ferme de toit à double pente d'une portée de 38'-0" se prolonge de 8" afin de permettre l'assemblage de la ferme à simple pente d'une portée de 24'-9"
- 14 fermes en bois Ø 4'-0" c.à.c. ou suivant les conditions locales
- 15 poteaux de 6" x 6" x 14' en bois traité sous pression, à l'endroit des montants de porte boulons de dia. 1/2" pour l'assemblage de la ferme au poteau et de la ferme aux raidisseurs intermédiaires
- 16 traverse supérieure de porte, de 2" x 8"; utiliser 3 pièces de 2" x 10" dans le cas d'une porte de 12'
- 17 rafi de la porte de l'étable
- 18 raidisseurs de ferme continus de 2" x 4"
- 19 traverse supérieure de porte, de 2" x 8"
- 20 montant latéral de porte, de 2" x 8"
- 21 porte de 10'-6" x 8'-0"
- 22 4 planches de protection de 2" x 6" x 16'-0" en bois traité sous pression, assemblées par rainures et languettes, extrémités décalées @ 8' c.à.c.
- 24 ligne de référence du niveau du plancher du couloir
- 25 couche anti-éclaboussure de 3'-0" de large x 4" de profondeur, en gros gravier, sur tout le pourtour du bâtiment (même pente que celle du sol avoisinant)
- 26 traverse supérieure de porte
- 27 montant de porte
- 28 seuil de porte



SYM	REVISIONS	VÉRIFIÉ	DATE	APPROUVÉ
DÉTAILS DES SUPPORTS DE FERME ET DU CADRE DE PORTE				
CONÇU	J.E.T.	DATE	85-08	PLAN
DÉSSINÉ	J.L.	RÉVISÉ		2106
TRACÉ				
VÉRIFIÉ	D.I.M.			

N° du détail: A/B/C
Projet de feuille: A/B/C
Desig. sur feuille: A/B/C

Feuille 6 de 7

- 1 aire de reproduction et de traitement
- 2 aire de cheptel laitier
- 3 centre de traite - installations électriques : plan 2502
- 4 abreuvoirs - chauffés par électricité
- 5 ouverture de ventilation de la faîte se terminant à 8'0" de l'extrémité de l'aire du cheptel laitier
- 6 facultatif : muret de reprise et lieu de chargement du fumier dans l'épandeur
- 7 facultatif : caniveau d'évacuation du fumier et évacuateur mécanique de fumier

ÉLECTRICITÉ

- Ⓝ - Douille de lampe incandescente de 100 watt @ 12'0" c.à.c.
- Ⓛ - Projecteur de 150 watt
- Ⓜ - Moteur pour caniveau d'évacuation
- Ⓟ - Prise de courant double, montée à 5'-6" du plancher
- Ⓢ - Interrupteur à 5'-6" du plancher
- ▨ - Panneau de distribution

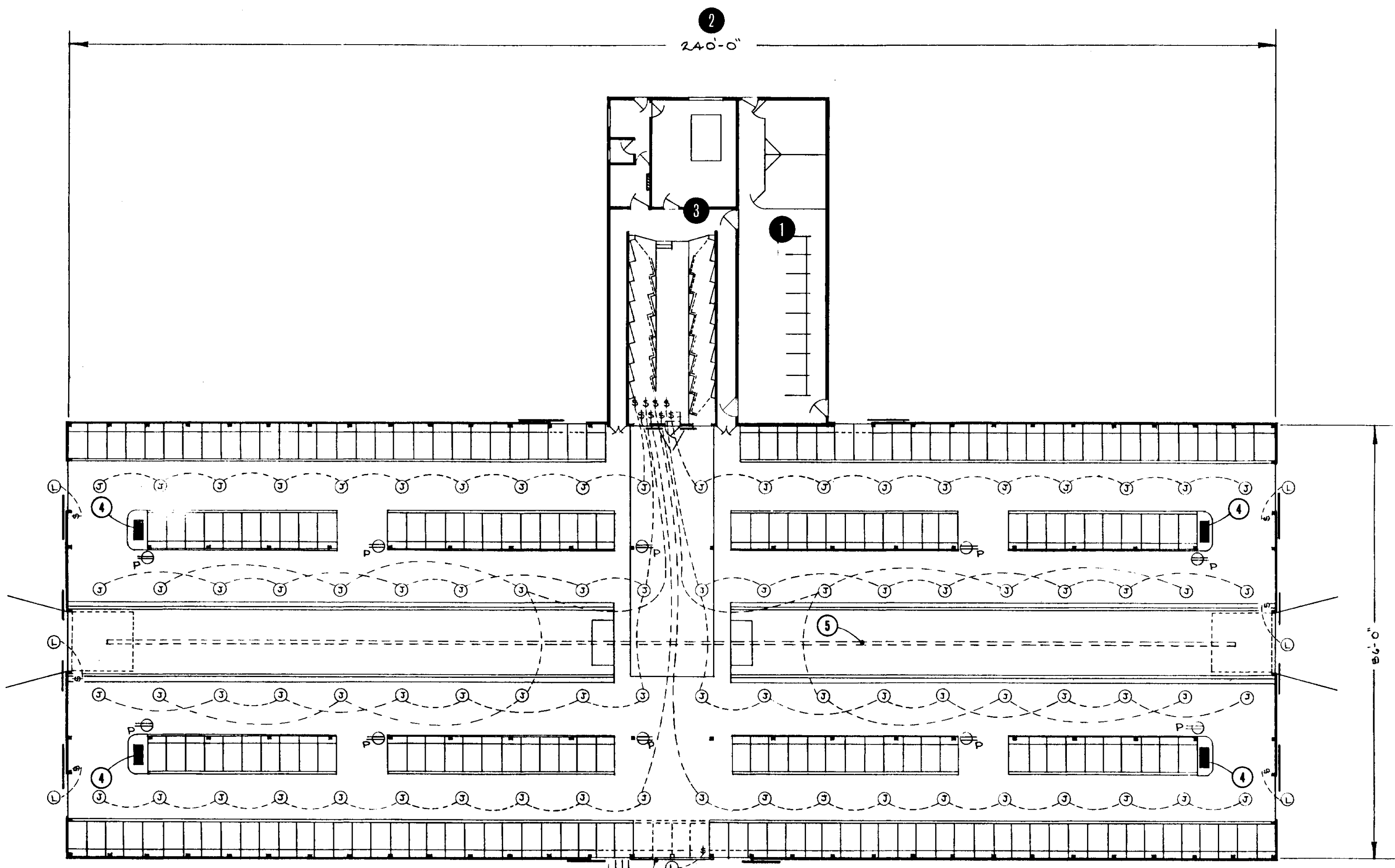


TABLEAU DES INSTALLATIONS DE VENTILATION (Aire du cheptel laitier)

Température extérieure sous 32°F	Volets sous l'avant-toit réglés de façon à empêcher l'entrée de la neige et maintenir la temp. int. entre 5° et 20° au-dessus de la temp. ext.	Panneaux basculant vers l'intérieur fermés	Portes coulissantes fermées
32° à 50°F	ouverts	suffisamment ouverts pour maintenir la temp. int. entre 5° et 10° au-dessus de la temp. ext.	fermées
au-dessus de 50°F	ouverts	ouverts	ouvertes'

SYM	REVISIONS	VÉRIFIÉ	DATE	APPROUVÉ
CANADA SERVICE DE PLANS		PLAN DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET DE VENTILATION		
CONÇU	J.E.T.	DATE	85-09	PLAN 2106
DÉSSINÉ	J. L.	RÉVISÉ		
TRACÉ		N° du détail _____ A		Feuille 7 de 7
VÉRIFIÉ	D.L.M.	Provient de feuille _____ B Dessin sur feuille _____ C		